

REPUBLIQUE DU BURUNDI



ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR TABU ABDALLAH MANIRAKIZA,  
MINISTRE DES FINANCES ET DE LA PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT  
ECONOMIQUE DU BURUNDI LORS DE LA TROISIEME CONFERENCE  
INTERNATIONALE SUR LE FINANCEMENT DU DEVELOPPEMENT A ADDIS ABEBA  
(ETHIOPIE), DU 13 AU 16 JUILLET 2015.

Excellence Monsieur le Premier Ministre de la République Fédérale Démocratique  
d'Éthiopie,  
Excellence Monsieur le Ministre des Finances de l'Éthiopie,  
Excellence Monsieur Ban Ki-Moon, Secrétaire Général des Nations Unies,  
Excellence Monsieur Sam Kutesa, Président de l'Assemblée générale des Nations  
Unies,  
Excellences Messieurs les Co-facilitateurs du processus du financement du  
développement,  
Excellences, les membres du corps diplomatique,  
Distingués invités,  
Mesdames et Messieurs,

Monsieur le Président,

Permettez-moi avant tout de vous présenter les salutations fraternelles de **Son Excellence  
Monsieur Pierre NKURUNZIZA**, Président de la République du Burundi et de vous féliciter  
pour l'excellente façon dont vous présidez notre réunion.

Permettez-moi également de remercier le Gouvernement et le Peuple Ethiopeen pour  
l'accueil très chaleureux et l'hospitalité légendaires à saveur africaine dont ma délégation  
et moi-même avons fait l'objet depuis notre arrivée dans cette belle Capitale.

Permettez-moi en outre de remercier le Gouvernement Fédéral Démocratique Ethiopeen  
d'avoir accepté d'accueillir cette importante conférence axée sur le financement du

développement; et mes sincères appréciations vont à l'endroit du Président de l'Assemblée Générale pour son leadership et son rôle de facilitation globale qu'il a bien voulu jouer. Je me réjouis du travail combien immense abattu par les co-facilitateurs durant le processus préparatoire à cette conférence internationale sur le financement qui se tient ici à Addis-Abeba.

Monsieur le Président,

Tout en s'alignant pleinement sur les positions exprimées par le G77 et de la Chine, les Pays les Moins Avancés (PMA) et les pays en développement sans littoral, ma délégation souhaite tout naturellement faire ses observation a titre national.

**Excellence Monsieur le Président,**

Il va sans dire que le processus préparatoire a été très long, très ardu et prolongé, mais la détermination et l'engagement des différentes délégations sont restés inébranlables ce qui est un signe éloquent que si nous restons toujours animés de cet esprit et si nous maintenons cet élan, la pauvreté de nos peuples respectifs sera éradiquée.

Ma délégation espère que cette conférence portera des fruits qui vont tous nous galvaniser à travailler et cheminer vers un objectif commun, qui est d'éradiquer la pauvreté sous toutes ses formes, tout en mettant en avant l'importance de la coopération internationale comme un élément central et critique dans le traitement des goulots d'étranglement du développement économique et des lacunes connues par les pays en développement.

Le Burundi tient à souligner que la communauté internationale doit se lever comme un seul homme en essayant de répondre aux divers besoins et défis rencontrés par les pays dans des situations particulières, en l'occurrence les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, les pays africains et en particulier les pays post-conflits ainsi que les défis spécifiques des pays à revenu intermédiaire.

Le soutien inconditionnel dans la mise en œuvre des stratégies et programmes d'action pertinents, y compris la Déclaration d'Istanbul et son Programme d'action, le SAMOA Pathway, le Programme d'action de Vienne pour les PMA s'avère incontournable et essentiel pour mieux éradiquer la pauvreté. Les bonnes paroles doivent être suivies d'actions concrètes.

Dans la recherche d'éradiquer la pauvreté, ma délégation est d'avis que personne n'a le droit d'ignorer l'importance de soutenir le nouveau cadre de développement intitulé "Agenda 2063 de l'Union africaine", ainsi que son plan d'action de dix (10) ans, en tant que cadre stratégique pour assurer un résultat positif pour la transformation socio-économique en Afrique dans les prochains cinquante (50) ans et son programme continental intégré dans le Nouveau Partenariat pour le Développement (NEPAD) de l'Afrique. Les pays en situation de conflit et post-conflit doivent également bénéficier d'une attention particulière et d'une assistance accrue.

**Excellence Monsieur le Président,**

Mon pays reste convaincu qu'une nécessité s'impose pour lutter contre les flux financiers illicites ; et dans cette idée, je voudrais exhorter le système des Nations Unies à accorder une attention particulière à la déclaration spéciale du Sommet de l'Union africaine de Janvier 2015 sur le flux financière illicite, le même sommet qui a approuvé les conclusions et les recommandations du Groupe de haut niveau sur les flux financiers illicites de l'Afrique. Cela devrait en effet être reproduit dans d'autres régions du monde et cela forgera une défense redoutable et une mobilisation internationale accrue contre les flux financiers illicites.

Mon pays le Burundi est convaincu que l'industrialisation et le transfert des technologies restent l'élément clé pour le développement des pays qui traînent le pas en la matière. Aussi je profite de cette tribune pour appeler les pays très avancés en matière d'industrialisation à prêter une main forte aux pays en développement afin qu'ils assurent leur industrialisation dans un environnement qui permettrait de créer des emplois décents en faveur de leurs peuples. Nous demandons en outre qu'une assistance technique et le renforcement du capital humain soient fournis aux pays en développement pour les soutenir dans l'obtention des prestations maximales de l'extraction et de l'utilisation des ressources naturelles dans une perspective de développement durable, en tenant compte du plein exercice du **droit souverain de nos pays sur leurs ressources naturelles.**

**Excellence Monsieur le Président,**

Pour ce qui est de la coopération internationale, mon pays le Burundi voudrait réaffirmer sa ferme conviction quant au rôle capital qu'a joué la coopération Nord-Sud pendant ces dernières années dans la recherche de l'éradication de la pauvreté sous toutes ses formes. Je voudrais ainsi réaffirmer qu'aucune autre forme de coopération ne peut se substituer à la

coopération Nord-Sud. Ceci ne dit pas que d'autres formes de coopération ne peuvent pas être bénéfiques, loin de là, elles viendraient soutenir ou renforcer le pas franchi à titre complémentaire. Pour que cette coopération puisse continuer à porter des fruits, les pays développés doivent faire preuve de leadership et d'engagement revitalisés dans le cadre de ce partenariat mondial pour le développement, qui doit nécessairement se baser sur leur expérience dans la coopération au développement et en raison de leurs moyens financiers. Et cela doit se faire dans le strict respect mutuel des uns et des autres, sans aucune interférence politique dans les affaires intérieures des Etats, comme les changements de régimes par des moyens exonérés des élections démocratiques.

**Excellence Monsieur le Président,**

S'agissant de la situation économique du Burundi, nous avons à vous relater deux faits saillants:

**Primo**, pour la première fois de l'histoire de ce pays, son économie enregistre une croissance continue pendant dix ans d'affilé. Ceci témoigne d'une stabilité due à la bonne gouvernance et au partage équitable des ressources qui n'a jamais fait la préoccupation des gouvernements antérieurs qui se succédaient par coup de force au Burundi. C'est également le gage de la confiance du peuple envers les dirigeants qu'il a choisi lui-même par voie des urnes et non imposés par force. Je saisis cette occasion pour vous informer que le peuple Burundais s'apprête à aller aux urnes pour les élections présidentielles auxquelles est candidat l'actuel président, Pierre NKURUNZIZA, pour un deuxième mandat au suffrage universel direct, conformément à l'article 96 de la Constitution de 2005.

**Secundo**, le Burundi a une capacité de résilience économique assez développée. En effet, pas moins de 10 chocs ont frappé ce pays dans les 5 dernières années : destruction du marché central, pluies diluviennes, glissements de terrains, prix du pétrole etc. L'économie burundaise a pu s'adapter rapidement à ces chocs et garder stable son cadrage macroéconomique. En témoignent les nombreuses revues conclues avec le FMI dans le cadre des réformes économiques. Bien également, la conclusion des programmes des réformes avec la Banque mondiale poursuivait son bonhomme de chemin.

**Excellence Monsieur le Président,**

En parlant de la coopération, je me trouve dans l'obligation de répéter la position de mon pays quant à la Coopération Sud-Sud. Cette coopération ne doit pas et ne peut pas être un

obstacle pouvant empêcher les pays développés de remplir leurs engagements en matière d'Aide Publique au Développement et rien de devrait constituer un obstacle à cette coopération de plus en plus fructueuse.

Le Document Final de Nairobi de Décembre 2009 a bien stipulé que la coopération Sud-Sud et son agenda doivent être régulés par les pays du Sud eux-mêmes et devraient continuer à être guidés par le principe du respect de la souveraineté nationale, l'appropriation nationale et l'indépendance, l'égalité, la non-conditionnalité, la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats. A ce sujet, un Forum permanent d'échange des Ministres des Finances et du Développement Economique de type G7, G8, G20 devrait être envisagé dans un proche avenir pour évaluer et faire des projections sur la coopération Sud-Sud.

**Excellence Monsieur le Président,**

Permettez-moi de rappeler très rapidement que la question de l'espace politique des Etats au niveau national doit être respectée dans toutes les démarches à entreprendre dans le cadre de la coopération Nord-Sud. Les réglementations des États individuels sur le financement public intérieur doivent être l'apanage des gouvernements eux-mêmes, conformément à leurs propres besoins et objectifs spécifiques et ce dans le respect du principe de l'appropriation nationale. La manière dont d'autres formes de financement sont incorporés doit impérativement reconnaître le rôle des gouvernements dans la régulation de canaux de financement pour financer des programmes de développement qui sont mis en œuvre dans leurs pays.

**Excellence Monsieur le Président,**

Je ne peux ne pas terminer mon intervention sans nourrir l'espoir que le document qui va sanctionner cette conférence répondra clairement aux besoins et aux aspirations ultimes des pays en développement et leurs peuples respectifs dans un esprit de respect et de confiance mutuel.

**Ensemble, faisons de 2015 une année d'actions et de changement qui restera gravée en lettres d'or dans l'histoire du développement international.**

**Je vous remercie.**